

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires ;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (service d'été, 15 mai.)

Départs de Saumur pour Nantes.		Départs de Saumur pour Paris.	
7 heures 55 minut. soir,	Omnibus.	9 heures 50 minut. mat.	Express.
4 — 30 — —	Express.	11 — 49 — matin,	Omnibus.
3 — 47 — —	matin, Poste.	6 — 23 — soir,	Omnibus.
9 — 4 — —	Omnibus.	10 — 11 — —	Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
1 heure 2 minutes soir,	Omnibus.	8 heures 4 minut. matin,	March.-Mixte.
		7 — 52 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE

À entendre les feuilles belges, ou, pour être plus exact, à les bien comprendre, on devrait penser que la politique du Piémont, s'inspirant d'un tout autre ordre d'idées qu'elle paraît avoir officiellement adopté, ne laisserait pas d'aider à des actes de nature à troubler profondément la péninsule et à amener des catastrophes dont elle se tiendrait prête à profiter. En un mot, le comte de Cavour jouerait ce double jeu d'aider secrètement Garibaldi, sauf à le désavouer, s'il échouait.

Cette façon de juger les sentiments et la conduite d'un homme placé dans la condition du comte de Cavour n'a rien de bien nouveau. On a sans cesse accusé les politiques, sauf à prétendre qu'ils n'avaient pas pu réussir lorsque l'événement a montré qu'on les avait calomniés.

Paris, 8 mai.—On comprend que nous devions attacher peu d'importance aux dépêches qui, ces jours-ci, nous arrivent de la Sicile par quelque voie que ce soit. Il est probable, comme l'indiquait encore hier l'ensemble des nouvelles, que l'insurrection, après avoir été vaincue, entrerait dans une période d'affaiblissement, et le peu que l'on avait pu savoir des mesures ordonnées par le roi pouvait donner à penser qu'avant peu la situation allait s'améliorer et rentrer dans sa voie normale.

En présence du concours de Garibaldi, l'insurrection va se ranimer et prendre sans doute de très-sérieuses proportions, et les faits de révolte qu'on signale encore aujourd'hui comme les derniers éclats de cette tempête ne sont peut-être que les sanglants préliminaires d'une plus terrible lutte.

Voici d'ailleurs où en sont actuellement les choses :

D'après une lettre de Palerme du 3, l'ordre matériel serait rétabli, mais l'agitation morale continue. L'arrivée de deux bâtiments piémontais avait éveillé une certaine émotion, et quelques démonstrations auraient été essayées par des ouvriers qu'on a dispersés, après en avoir arrêté les chefs. Les insurgés de Carini, qui étaient au nombre de

deux mille, se sont répandus dans l'île, après la prise de la ville.

Une bande a surpris, le 29 avril, le village de Pétrolia, près de Cafala. Le maire aurait été tué et plusieurs notables blessés. Les propriétaires se seraient armés et auraient repoussés les agresseurs.

Une autre bande aurait surpris Cividà, le 28 avril, et brûlé plusieurs maisons. Les autorités ont délivré les prisonniers.

Une frégate russe a quitté Palerme où elle était mouillée.

Telle est le sens exact des dépêches arrivées hier au soir.

Certes, nous ne voulons pas prétendre que la force que l'aventurier italien va porter aux révoltés de la Sicile pourra triompher de la résistance si énergique du gouvernement, nous ne le croyons pas et nous ne voulons pas le croire. Mais il est évident que le renom de Garibaldi ne laissera pas que d'exercer une certaine influence sur les insurgés aux abois et fera briller d'un éclat qui sera le dernier, il faut l'espérer, cette trop longue révolte.

Toutefois, et si l'on pouvait supposer que la révolte demeurât victorieuse, on est bien aise de savoir dans quel but elle a été entreprise.

Les dépêches que nous recevons à l'instant confirment les appréciations que nous venons d'exposer sur la situation de la Sicile. A Messine, dit un télégramme de Marseille, la tranquillité est troublée par l'inquiétude que cause l'ignorance de la situation de Palerme, et des secours attendus de l'étranger font supposer un soulèvement nouveau.

Les feuilles de Turin publient une lettre de Garibaldi; en voici le passage principal :

« Il faut, dit-il, pousser et aider les hommes courageux et venir augmenter le nombre des combattants contre l'oppression. Il ne faut pas aider l'insurrection sicilienne en Sicile seulement, mais courir aux armes partout où il y a des ennemis à combattre. Ce n'est pas moi qui ai conseillé l'insurrection de Sicile, mais dès que nos frères Siciliens en sont venus aux prises, j'ai cru de mon devoir de les aider. Notre cri de guerre sera : Italie et Victor-Emmanuel ! »

L'Opinione justifie le ministère contre les attaques de la presse qui voudrait le pousser à une politique dangereuse d'agression, en présence des graves événements qui surgissent en Italie.

La Chambre des communes d'Angleterre, dans sa séance d'hier, a adopté à une grande majorité le bill relatif à la suppression du droit sur le papier.

Nous pouvons affirmer, grâce à des informations particulières, que les bruits qui ont couru depuis quelques jours sur la dislocation du cabinet espagnol sont sans aucun fondement.

La meilleure harmonie règne entre les ministres et le maréchal O'Donnell, dont la pensée n'a jamais été de se séparer d'hommes aussi éminents que MM. Posada Herrera, Calderon Collantes et Salaverria.

Des dépêches adressées de Berlin, le 9, à l'agence Reuter, annoncent que le comité militaire de la chambre des députés a autorisé à l'unanimité toutes les dépenses nécessaires pour placer l'armée sur le pied de guerre, et par suite de ce vote la discussion a dû avoir lieu à la chambre lundi dernier. — A. Esparbié. (Le Pays.)

NOUVELLES D'ITALIE.

On écrit de Rome, le 5 mai, au Pays : Dans mes précédentes lettres, je vous ai fait part de tous les bruits qu'on se plaisait à répandre dans notre ville, au sujet de plusieurs changements dans le ministère. Ces bruits, comme je vous l'ai fait pressentir, sont bien loin de se réaliser, et la nomination de M. de Corcelles au département de l'intérieur paraît seule encore vraisemblable. L'explomate s'occupe, dit-on, d'élaborer un système d'administration civile approprié aux besoins du pays, ce qui ferait présumer que, si ses plans sont adoptés par le gouvernement, il serait appelé à jouer dans les affaires intérieures de l'Etat le même rôle que M. de Lamoricière dans la partie militaire.

Quant au général, la nouvelle de son retour ne s'est pas confirmée; il continue à visiter les localités

FEUILLETON

LA MIONETTE.

(Suite.)

XXV.

Après un excellent repas où Marcellin ne fit cependant pas bonne contenance, et où le vieux monsieur causa de choses indifférentes, la dame prit à part le jeune garçon :

— Maintenant, mon enfant, lui dit-elle, je vous rappelle votre promesse; mais avant de vous conseiller aucune ligne de conduite, j'ai besoin de réfléchir un peu. Bornez-vous donc pour aujourd'hui à tâcher de découvrir la demeure de Mionette. Demain, nous verrons d'agir, et d'agir surtout de manière à ne blesser aucune convenance. Je vous promets de m'occuper sérieusement de votre affaire, qui m'intéresse. Je visiterai sans doute moi-même la jeune fille, je lui parlerai de vous, je saurai ses projets. Bref, je verrai ce que vous devez espérer, quoiqu'il me semble assez difficile de combler la distance qui vous sépare, et qu'elle a su voir mieux que vous.... Enfin, ne présumons rien; la nuit porte conseil. Quel moyen allez-vous prendre pour connaître le lieu qu'elle habite? — Laissez-moi faire, Madame, répliqua Marcellin, je vous garantis d'avoir son adresse ce soir. — Mais

vous me promettez de ne pas la voir? — Oui, je vous le promets. — C'est bien! je compte sur vous, allez.

Marcellin sortit, demanda où était la prison; on la lui indiqua. Quand il eut marché quelques minutes, il reconnut la triste maison aux grilles de fer à ses fenêtres, à son lourd portail clavelé, à la sentinelle qui allait et venait le long du mur humide. Tout près de l'entrée était un corps-de-garde, sur un banc, devant la porte, deux soldats jouaient avec des cartes noires et grasses, entourés d'une huitaine de leurs camarades qui semblaient s'intéresser à la partie. Au bout de ce même banc était assis un homme gros, en manches de tricot, qui fumait en tournant dans ses mains une grande clef luisante. Marcellin devina le geôlier, et, s'adressa à lui :

— Vous avez bien ici, lui dit-il, deux hommes nommés Gervais, le père et le fils? — Oui, fit nonchalamment le gros homme en ôtant sa pipe de sa bouche pour lancer un jet de salive à six pas de lui. — N'y a-t-il pas une jeune fille ou plutôt deux jeunes filles qui viennent les visiter? demanda encore Marcellin. — Oui, tous les jours, répondit le geôlier. — Et sauriez-vous où elles demeurent? — Oh! pour cela non; je ne leur ai jamais demandé. Tout ce que je peux vous dire, c'est que je les vois arriver par la rue qui est là en face.

C'était un renseignement bien vague, Marcellin reprit : A quelle heure viennent-elles? — A midi, à l'heure de la visite, avant le dîner.

Il était trois heures. Marcellin ne pouvait pas les guetter ce jour-là. Il eut l'idée d'étreindre le geôlier pour qu'il allât se faire indiquer cette adresse par les deux prisonniers. Mais eût été éveillé des inquiétudes dans leur esprit, et comme prévenir la Mionette. Il y renouça, et pensa qu'il devait remettre la découverte au lendemain.

Ce parti pris, il salua le geôlier et s'engagea en promeneur dans la rue. Il cheminait depuis un instant, lorsqu'il vit sortir d'une allée, à quelque quarante pas de lui, une enfant qui lui semblait être la Claudette; ce dont il ne put douter, quand il aperçut le Blanchet suivant la petite. Pour qu'elle passât sans le remarquer, il fit mine d'examiner la montre d'un magasin. Quand elle se fut éloignée, il alla droit à la maison d'où elle était sortie. Une vieille femme tricotaît dans une petite boutique de mercerie dont la porte touchait celle de l'allée.

— Est-ce ici, demanda Marcellin, que demeure une jeune demoiselle appelée Mionette Gervais? — Est-ce une fille qui a une petite sœur et un petit chien blanc? dit la vieille en nazillant sous la pression de ses besicles. — Oui, c'est ça, répliqua Marcellin. — Vous l'appelez... comment?... demanda la mercière qui n'était pas fâchée d'apprendre le nom de la pauvre fille. — Mionette Gervais. — Ah! Mionette Gervais, bien! Oui, c'est ici au cinquième, et même elle doit être chez elle; vous la trouverez, car un jeune homme vient d'y monter. — Un jeune homme! dit Marcellin tout surpris. — Oui, ré-

qui renferment des troupes ou qui sont destinées à en recevoir.

Nous empruntons au *Pays*, la correspondance particulière suivante :

Turin, 7 mai. — Un seul nom : celui de Garibaldi. Un seul fait : l'expédition de Garibaldi en Sicile, occupent, en ce moment, d'une manière exclusive, l'attention publique. Dès hier au soir, le bruit, malheureusement très-foudé, a commencé à circuler en ville que le célèbre condottiere avait pris résolument la mer, depuis vingt quatre heures, avec à peu près quinze cents hommes déterminés, ayant à bord de ses navires beaucoup d'argent et de fusils.

Pendant que ce fait audacieux s'accomplissait, le ministère était occupé ici à combattre la candidature de Garibaldi au 5^e collège de Turin. Cela suffira-t-il pour excuser M. le comte de Cavour aux yeux des cabinets étrangers ?

Je le désire vivement pour le chef du ministère, tout en étant bien persuadé que la plupart de nos chefs de missions recevront avant peu de temps de leurs gouvernements l'ordre de demander des explications catégoriques sur l'accomplissement d'un fait aussi révolutionnaire.

Il paraît qu'en présence du silence des lois sardes, à l'abri duquel a pu se produire impunément la souscription du denier de saint Pierre, le gouvernement s'est trouvé également dans l'impossibilité, comme c'était d'abord son désir, d'arrêter la souscription en faveur de la révolution de Sicile.

En conséquence, la souscription s'ouvre de tous côtés, sous le patronage de la Société nationale, dont le président est M. la Farina. Ce dernier vient de signer, à cet effet, une proclamation où il s'écrit : « Opposons au denier de saint Pierre, qui est le denier de la tyrannie, le denier de l'Italie, qui sera le denier de l'indépendance, de l'unité et de la liberté ! »

Le comité de souscription qui s'est constitué à Faenza, dans la Romagne, a décidé que la liste de souscription serait portée à domicile, et que les fonds seraient versés dans les mains de Garibaldi.

Les nouvelles reçues aujourd'hui de la Sicile sont moins favorables à l'insurrection.

On annonçait aujourd'hui à la bourse que l'intendance française avait fait retirer les affiches sur lesquelles elle mettait en vente les approvisionnements restant en magasin par suite du départ des troupes françaises.

On tirait de ce fait la conséquence qu'une partie de l'armée du maréchal Vaillant avait l'ordre de ne pas quitter encore l'Italie. Je ne sais rien d'autre part qui puisse corroborer cette supposition.

Le *Pays* reçoit de son correspondant ordinaire de Turin, à la date du 5 mai, quelques informations sur le retour du roi Victor-Emmanuel dans cette ville :

« Le roi, qui n'était d'abord attendu que pour demain à Turin, est arrivé aujourd'hui à cinq heures. Quoique prévenue pour ainsi dire au dernier moment, la population s'est portée sur la place de l'embarcadere de Gènes pour faire un affectueux accueil au souverain.

» Sa Majesté a été reçue à la descente du wagon par M. le comte de Cavour, dont le visage trahis-

sait un sentiment très-marqué de préoccupation, dû sans doute aux embarras de toutes sortes qu'a fait surgir autour du premier ministre l'audacieuse entreprise de Garibaldi.

» C'est cet événement qui aura bien certainement provoqué le prompt retour de Sa Majesté dans sa capitale.

» Il est certain que depuis hier toute notre diplomatie étrangère est dans la plus vive agitation.

» Le ministre de Naples près notre cour va chez tous ses collègues crier à la violation du droit des gens.

» Aujourd'hui même cet envoyé a eu une longue conférence avec le ministre de France, lequel déjà, assure-t-on, a adressé de sérieuses observations au gouvernement royal sur le manque de surveillance qui a évidemment rendu possible le départ de Garibaldi et de ses compagnons d'aventure. S'il faut dire toute la vérité, pendant que les gens sensés, qui lisent d'un peu loin dans l'avenir, donnent franchement tort à Garibaldi, les masses populaires, que l'audace et l'énergie séduisent avant tout, ne cachent pas leur intérêt et leur sympathie pour la réussite du hardi coup de main du célèbre condottiere. Mais il ne faut pas s'y tromper, cet intérêt ne part point d'une opinion politique, mais simplement d'un sentiment national. Le peuple en général est fier de Garibaldi, qu'il regarde comme la plus brillante personification, aux yeux de l'Europe, de la valeur italienne.

Le même journal publie les détails suivants, empruntés à une autre correspondance :

« Vous ne sauriez vous imaginer avec quelle avidité chacun recueille les moindres détails relatifs au départ de Garibaldi.

» Ces détails sont naturellement très-amplifiés et des lettres de Gènes allaient jusqu'à parler de 2.600 hommes embarqués avec Garibaldi. Un corps composé d'hommes d'élite et armés d'une manière formidable formerait la garde particulière du général. Le vêtement de ces hommes, où domine la couleur rouge, aurait été combiné de manière à jeter autour d'eux une impression et une terreur presque fantastiques. Ce qu'il y a de plus important dans tout ceci, c'est qu'il serait certain que l'embarquement ne s'est pas fait sous pavillon sardo. Les bâtiments fretés par Garibaldi seraient tous étrangers.

» Garibaldi, qui a quitté Gènes samedi à 10 heures du soir, a, dit-on, embarqué sur son propre navire 450 hommes.

On lit dans le *Moniteur de la Flotte* :

Nous pouvons affirmer la nouvelle donnée par le *Times* de l'arrivée à l'île de la Réunion d'un steamer français porteur de tout le matériel nécessaire à la formation d'un établissement.

Le *Times* ajoute, et cela est vrai, que ce steamer sera bientôt suivi d'une frégate française, et que la destination de ces deux bâtiments est Adoolis, sur la côte d'Abyssinie.

L'île Dissee sera la première position occupée par la France dans la mer Rouge.

On lit dans le même journal :

Un journal anglais a annoncé que la canonnière française la *Drayonne* et l'avisos à vapeur le *Pio-Ho*

ont été coulés par le fort chinois de Koan-Fo, sur la côte de Petchi-li. Cette nouvelle est complètement inexacte.

FAITS DIVERS.

On lit dans le *Moniteur* :

Le Prince Impérial ayant manifesté le désir de voir les enfants de troupe de la garde impériale, l'Empereur a permis que ceux des régiments actuellement à Paris fussent amenés aux Tuileries.

En effet, aujourd'hui vers cinq heures, près de 150 jeunes garçons ont été conduits aux Tuileries, où s'étaient également rendus M. le maréchal Regnaud de Saint-Jean d'Angély, M. le général Mellinet, et les colonels de la 1^{re} division d'infanterie de la garde.

Le Prince Impérial s'est placé dans les rangs, et toute cette jeune troupe a défilé devant l'Empereur et l'Impératrice.

Immédiatement après le défilé, ces enfants se sont rendus dans la galerie du Musée, où une collation avait été préparée.

Le Prince Impérial, assis au milieu d'eux, a été de leur part l'objet d'une véritable ovation, et, pour y répondre, il s'est écrié à plusieurs reprises : *Vive l'armée ! Vive les enfants de troupe !* Ce toast, auquel on ne s'attendait pas d'un enfant de son âge, a fait grand plaisir à tous les assistants.

Leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice ont voulu présider à cette réunion improvisée, et ont paru jouir cordialement du bonheur que le jeune Prince et ses petits camarades semblaient éprouver.

On lit dans le *Droit* :

Nous avons annoncé que M. le procureur général près de la cour de cassation avait formé, sur l'ordre du ministre de la justice et dans l'intérêt de la loi, un pourvoi contre l'arrêt rendu par la cour impériale de Paris, dans l'affaire des héritiers Rousseau contre M^{rs} Dupanloup, et que M. le procureur général Dupin porterait la parole dans cette affaire.

M. le conseiller Plougoum a été chargé de présenter le rapport devant la cour de cassation.

On dit que depuis 15 jours à 500 jeunes gens dont quelques uns appartiennent à la classe commerciale son partis d'Irlande pour Rome. La majorité de ces recrues a été levée à Cork, Kerry et North-Tipperary. La minorité appartient à la population de Dublin. Grâce à une agence mystérieuse toutes les recrues ont touché 13 liv. st. 15 sh. pour couvrir les frais nécessaires d'un voyage à la ville éternelle.

Un ouvrier anglais, résidant à Islington, vient de fabriquer un verre ardent d'une puissance extraordinaire. L'appareil mesure trois pieds anglais de diamètre ; son action est étonnante : les matières les plus dures et les plus solides, telles que le platine, le fer, l'acier, la pierre, sont à peine exposées à ce foyer incandescent qu'elles sont instantanément mises en fusion.

Sous le titre : *A quoi sert la queue d'un chien ?* le *Courrier des Etats Unis* raconte le fait suivant :

Dieu n'a rien fait d'inutile ; un jour ou l'autre, l'occasion se présente d'employer l'objet le plus dédaigné ; seulement c'est à l'homme d'avoir l'esprit

pliqua la vieille ; je dis qu'il doit être allé chez elle, parce que l'autre jour, avant-hier, je crois, il m'a demandé à quel étage elle demeurait. — C'est bien, merci, Madame, dit Marcellin.

Et il fit un pas dans l'allée où il s'arrêta bientôt en rêpétant :

— Un jeune homme ! un jeune homme chez la Mionette ! Quel est ce jeune homme ? Que vient-il faire chez elle ? Comment se fait-il qu'elle le reçoive ?

Voilà ce que Marcellin se demandait, et ces questions faisaient bouillir le sang de ses veines ; il avait comme des bruits sourds dans la tête et des fourmillements dans les membres.

— Oh ! il faut que je le voie, ce jeune homme ! s'écria-t-il tout-à-coup ; et il s'élança dans l'escalier.

Quand il eut gravi quatre étages, Marcellin se trouva en face d'une petite rampe en bois qui se terminait devant une porte basse et étroite.

— C'est là qu'elle est se dit-il. Et prêt à escalader rapidement encore ces derniers degrés, il se rappela sa promesse à la dame. Déjà même il avait comme un regret d'être venu jusque-là, lorsqu'il entendit au-dessus de lui, au-delà de la porte, une voix qu'il n'eût point de peine à reconnaître, celle de la Mionette.

— Au nom du bon Dieu ! disait-elle, sortez d'ici, Monsieur ! laissez-moi ! je ne veux ni vous voir ni vous entendre, allez-vous en !

Marcellin n'hésita plus, cette voix semblait l'appeler. Déjà il prenait un élan pour franchir en quelques bonds le petit escalier ; mais il se ravisa, et, posant avec précaution ses pieds sur les marches que son poids faisait craquer, il arriva lentement vers la porte, au montant de laquelle il s'appuya en retenant son haleine pour mieux écouter.

— Ça, voyons, méchante, disait le jeune homme d'un accent fort doux que Marcellin trouvait horrible, pour-quoi me rebutez-vous ainsi ? Que vous ai-je fait ? Qu'est-ce que je vous demande ? De m'aimer un peu, moi qui vous promets de vous aimer beaucoup, car, en échange de votre amour, je vous offre le mien d'abord, et le bien-être ensuite. Vous n'aurez plus à vivre dans ce vilain grenier, à user vos beaux yeux par quinze ou dix-huit heures de travail, en vous nourrissant mal, en ayant froid. C'est dit, n'est-ce pas ? et pour preuve, vous allez me dire votre nom, je suis sûr qu'il est joli, votre nom ! Allons ! parlez donc ! — Encore une fois, repartit la Mionette, je vous le répète, Monsieur, de toutes vos offres je ne veux rien. Sortez, laissez-moi ! Vous vous trompez en me choisissant pour tenter vos séductions. Allez ailleurs ; laissez-moi ! — Quoi ! vous le prenez sur ce gros ton, reprit l'autre. Eh bien, cependant je suis persuadé, moi, que nous nous entendrons parfaitement lorsque je vous aurai dit encore quelquefois que je vous aime. Oh ! la jolie main ! la jolie main ! il faut pardieu que je la baise.

Marcellin était hors de lui, ses jambes tremblaient, ses poings se fermaient.

— Vous refusez ? continua le séducteur. Quoi ! pas même un baiser sur la main ; c'est trop de cruauté, par exemple, et, ma foi je suis tout décidé à prendre ce qu'on ne veut pas me donner.

Alors il se fit un grand bruit de pas et de chaises dans la chambre.

— O mon Dieu ! mon Dieu ! disait la Mionette, dont la voix était pleine de larmes. Qui donc me délivrera de ce mauvais homme ? — Ce sera moi, Mionette ! cria Marcellin en poussant la porte qui céda.

Quand il parut, sa figure était si bouleversée, sa voix si gro-sie, si altérée, que la Mionette ne reconnut pas tout d'abord son sauveur ; mais bientôt, l'ayant regardé avec plus d'attention.

— Oh ! vois-tu, s'écria-t-elle en s'élançant vers lui, vois-tu, Marcellin, ce jeune homme est un méchant qui me poursuit depuis plusieurs jours déjà. Dis-lui donc, toi qui le sais, que je suis honnête et que je veux rester honnête ; dis-le lui, pour qu'il s'en aille et ne revienne plus ! — Avez-vous compris, Monsieur ? fit Marcellin en lui montrant d'une manière terrible la porte restée ouverte. — Oui, oui, j'ai compris begaya le jeune homme dont l'étonnement ressemblait beaucoup à de la peur ; mais, mademoiselle... me permettra de lui dire... — Vous n'avez rien à dire à mademoiselle ! interrompit

de s'en servir. Si les oies avaient été sans voix, le Capitole romain était perdu et les généraux de la fière république n'auraient pas conquis le monde entier; si les chiens avaient été sans queue, un sergent du fort Defiance (Nouveau-Mexique), surpris dernièrement par quatre cents Indiens pendant qu'il gardait des bestiaux, avec 36 hommes, à une certaine distance du poste, eût été inévitablement massacré.

Au premier moment de l'attaque, les Américains se réfugièrent sur une éminence et envoyèrent aux sauvages une volée de balles qui les arrêtaient d'abord. Mais il était évident que les Indiens ne se tiendraient pas pour battus et qu'il serait difficile ou même impossible de résister à leurs assauts successifs. Que faire? Pendant qu'il cherchait un expédient, le sergent aperçut un petit chien qui avait suivi la compagnie et qui, à l'heure du danger, s'était réfugié entre les jambes du caporal.

Aussitôt le sous-officier a une de ces idées soudaines, lumineuses, qui naissent dans les moments critiques. Au moyen d'un crayon il écrit sur un bout de papier deux ou trois lignes pour informer le commandant du fort de la situation dans laquelle il se trouve, et attache le billet au collier de l'animal; il lui noue ensuite à la queue une courte ficelle à l'extrémité de laquelle est suspendu un gobelet de fer-blanc, renfermant une douzaine de petits cailloux et dont l'ouverture était solidement fermée par un morceau de drap.

Quand le craintif quadrupède est ainsi équipé, le sergent lui allonge deux ou trois coups de baguette, la compagnie entière pousse de grands cris, et le chien prend sa course comme si le diable l'emportait. A son arrivée au fort, la sentinelle crut d'abord que ses camarades avaient voulu faire une mauvaise plaisanterie, mais elle aperçut le billet du sergent, le lut et le porta au capitaine qui rassembla aussitôt les hommes pour aller au pas de course délivrer la compagnie.

Il était temps: quand les secours arrivèrent, les 26 hommes étaient cernés de très-près et épuisés par leur longue résistance. Que seraient-ils devenus, si le chien n'avait pas eu de queue? aujourd'hui leurs chevilles pendraient en trophée à la ceinture de guerriers peaux-rouges!

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Le service d'été, pour le départ et l'arrivée des trains du chemin de fer, commencera mardi prochain 15 mai. On peut voir, en tête du journal, les modifications apportées dans la marche des trains de voyageurs à la gare de Saumur.

La Chambre de discipline des notaires de l'arrondissement de Saumur, pour l'année 1860 à 1861, est ainsi composée:

Président, M. Duferme, notaire à Saumur;
Syndic, M. Loiseleur, notaire à Neuillé;
Rapporteur, M. Courtois, notaire à Brézé;
Secrétaire, M. Touchaleaume, notaire à Saumur;
Treasorier, M. Bedon, notaire aux Rosiers;
Membres, MM. Hudault, notaire à Fontevrault, et Planton, notaire à Vihiers.

Par suite de la rentrée en France de l'armée d'Italie,

une circulaire du ministre de la guerre, en date du 26 avril, a invité les généraux commandant les divisions militaires à donner des ordres pour qu'aussitôt après l'arrivée des corps de cette armée dans les garnisons qui leur sont assignées à l'intérieur, les militaires de la classe 1853 soient renvoyés dans leurs foyers et rayés des contrôles de leurs corps pour être inscrits sur ceux de la réserve.

La même disposition sera appliquée à des militaires des classes de 1854, 1855, 1856, 1857 et 1858, suivant les proportions indiquées, pour chaque classe et chaque corps, dans un état spécial que le ministre a adressé aux généraux divisionnaires chacun pour la circonscription de son commandement, ainsi que cela a été fait pour les militaires de la ligne appartenant aux corps de l'intérieur et de l'Algérie.

CONCOURS HIPPIQUE EN 1860 A PARIS.

Le Préfet de Maine-et-Loire, officier de la Légion d'Honneur,

Donne avis que le Gouvernement de l'Empereur a décidé qu'un concours général hippique sera annexé à l'exposition agricole qui doit avoir lieu à Paris, du 17 au 23 juin prochain.

Des exemplaires de l'arrêté ministériel et des bulletins de déclaration en blanc sont déposés à la Préfecture d'Angers et dans les Sous-Préfectures du département; ils seront remis sans frais aux personnes qui en feront la demande, soit verbalement, soit par l'intermédiaire du maire de leur commune. On rappelle que chaque déclaration ne doit comprendre que la mention d'un seul cheval.

Il importe beaucoup de se hâter, les déclarations devant être parvenues au ministère le 20 mai courant, au plus tard, sous peine de nullité.

On lit dans un journal de Lyon :

« Un fatal accident est arrivé dans la matinée de vendredi dernier, sur la place Napoléon.

« Un gendarme chargé de conduire un prisonnier se rendait à la gare, lorsqu'en traversant la place, le portefeuille qu'il tenait à la main lui échappa; il se baissa pour le ramasser; mais, dans ce mouvement, sa carabine chargée et portée en bandoulière glissa à terre, et le contre-coup la fit partir. La balle alla frapper le mur d'une maison de la place portant le n° 13, et vint ensuite, en ricochant, frapper un individu qui se promenait tranquillement à une distance d'environ cinquante mètres du gendarme, cause innocente de ce malheur.

« Le blessé est M. Delaveau, entrepreneur de travaux publics, domicilié à Orléans. Au moment où il a été atteint, il revenait de Fourvières, où il avait pieusement entendu la messe, et avait fait provision de médailles et de chapelets pour sa famille.

« Il a été aussitôt transporté à l'Hôtel-Dieu, où il a expiré dans la soirée. »

Le *Courrier de Lyon* donne les nouveaux détails qui suivent :

« La victime du triste accident relaté dans notre numéro d'hier est M. Delaveau (François), entrepreneur de travaux au chemin de fer d'Orléans, et domicilié dans cette dernière ville. M. Delaveau, natif de Douces (Maine-et-Loire), n'était âgé que de quarante-cinq ans, et attendait, au moment où il

a été frappé si inopinément, un de ses amis qui devait arriver à la gare de Perrache par le train de 11 heures 45.

« Ce n'est point dans la région du cœur, mais bien à l'abdomen que M. Delaveau a été blessé mortellement Transporté à onze heures et demie à l'Hôtel-Dieu, où il a été l'objet des soins les plus empressés de la part de nos notabilités médicales accourues au chevet de son lit, M. Delaveau, n'étant pas en état, par sa faiblesse, de supporter l'extraction de la balle logée dans les cavités de l'abdomen, est mort à sept heures du soir, conservant jusqu'au dernier moment sa présence d'esprit. Il disait à un sergent de ville placé au chevet de son lit, une demi-heure avant sa mort: « Encore quelques minutes, et je vais être délivré de toutes les peines de ce monde; je pardonne volontiers à l'auteur involontaire de mon accident. »

« Hier matin, une dépêche électrique a été envoyée à Orléans pour prévenir la famille Delaveau, et le corps du défunt a été provisoirement transféré dans un des caveaux de l'Hôtel-Dieu, en attendant qu'il soit transporté à Orléans. »

Pour chronique locale et faits divers. P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

On assure que parmi les navires qui transportent les volontaires de Garibaldi se trouvent deux bâtiments à vapeur appartenant à la Compagnie Rubatino qui possède, comme on sait, un service transatlantique dont le port d'attache est Gênes. Les navires ont pris leur plein de charbon et pour un mois de vivres. Ces précautions indiquent que les bâtiments expéditionnaires ont prévu le cas où ils ne pourraient débarquer immédiatement et où ils seraient obligés de tenir la mer pendant quelque temps pour échapper aux croisières qui les surveillent.

On assure que si l'attaque déploie une activité et une audace que tout le monde constate, la défense de son côté ne reste pas inactive. L'armée royale, dans l'île, a été portée, dit-on, à 50,000 hommes; un camp retranché va être établi à Palerme, un autre à Messine; toutes les garnisons des places ont été renforcées et mises en communication entre elles par un service de mer. Une escadre napolitaine d'observation se tient entre le cap Bon, l'île Pandellaria et le cap Sorello, sur la pointe de la Sicile, pour empêcher l'expédition de doubler la côte d'Afrique et de prendre l'île à revers; une autre maintient les communications entre Naples, Messine et Palerme. — Havas.

Il a été perdu trois obligations du Crédit foncier, cinq pour cent, nos 14,930, 14,931 et 14,932. La personne qui les aurait trouvées, est priée de les remettre au trésorier de l'École de cavalerie. (232)

BOURSE DU 10 MAI.

3 p. 0/0 hausse 10 cent. — Ferme à 70 80.

4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Ferme à 96 15.

BOURSE DU 11 MAI.

3 p. 0/0 baisse 50 cent. — Ferme à 70 50.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Ferme à 96 15.

P. GODET, propriétaire-gerant

Marcellin qui le regardait avec des yeux allumés. — Cependant... Monsieur... dit encore l'autre en prenant tout doucement le chemin de la porte. — Pas de réplique! ou ça finira mal, cria Marcellin en écartant ses poings fermés. — Suffit! suffit! cria le jeune homme en sortant; et on l'entendit descendre rapidement l'escalier.

Quand le bruit de ses pas se fut perdu, Marcellin alla fermer la porte et revint s'asseoir sur une chaise boiteuse appuyée près d'un mauvais lit.

La Mionette était restée muette pendant le débat des deux jeunes gens. Quand Marcellin se fut assis :

— C'est donc encore toi? lui dit-elle. — Encore! c'est un mot de reproche, Mionette, répartit Marcellin. — Oh! tu ne me comprends point; ce n'est point en guise de reproche que je te te dis ça. Mais pourquoi te veux-tu obstiner à chercher une fille indigne de toi? — Indigne! indigne!... c'est après ce qui vient de se passer que tu oses parler de cette manière, Mionette! Où trouverait-on, dis, une fille plus honnête, plus digne? Allons, finissons-en sur ces propos. Je t'aime d'abord parce que je t'aime, ensuite parce que tu le mérites, et tout ce que tu pourras faire valoir des fautes de ta famille, dont tu n'as rien à prendre sur toi, tout ça ne me fera dire ni penser le contraire. — Tu reviens toujours à tes mêmes paroles, Marcellin. — Et à quoi veux-tu donc que je revienne? Est-ce que tu ne t'en tiens pas toujours, toi, à tes refus? — Il le faut! dit la Mionette. — Non, il ne le

fant point, cria Marcellin en frappant sur son genou.

La Mionette posa sa main sur l'épaule du jeune homme.

— Ecoute, lui dit-elle d'un ton si doux et si amical, qu'il en fut tout ému. As-tu quelquefois parlé à ton père ou à ta mère de ton amour pour moi?

Il répondit :

— Non. — Crois-tu, continua-t-elle, que, si tu leur en parlais, ils ne t'engageraient pas à n'y plus songer? — C'est peut-être, fit Marcellin embarrassé. — C'est sûr, dit la jeune fille. — Tu crois ça, toi, Mionette. N'était que tu m'as toujours ôté toute espérance en traitant ce mariage d'impossible, je m'en serais sûrement confié au moins à ma mère.

Marcellin ne parlait point selon la vérité en s'exprimant ainsi. La Mionette le comprit bien, aussi se prit-elle à sourire.

— Tu ris, Mionette! — Helas! oui, je ris. — Et de moi, encore. — Dis plutôt de nous, Marcellin, car c'est vraiment pitié de nous voir aussi faibles et aussi peu courageux tous deux; toi, tu n'as pas la force de renoncer à une pauvre créature qui ne te sera jamais rien, et moi qui le sais, je n'ai pas encore su te défendre de me chercher et de me voir. — C'est donc que tu désires qu'il en soit ainsi, Mionette? — Oui, Marcellin, oui, je le désire.

S'il avait su comprendre le cœur de la Mionette,

Marcellin aurait bien vu qu'elle se faisait violence pour parler ainsi; mais il ne comprit que ce qu'il entendit, et il en fut comme blessé.

— Eh bien, dit-il en se levant, ce que tu veux qui soit fait sera fait. Adieu, Mionette; et cette fois, va, ce sera bien pour toujours. Adieu.

Il allait sortir; mais, comprenant qu'il pleurerait en lui, qu'il était désespéré, la Mionette en eut pitié. Alors, comme le rappelant du ton de sa voix :

— Marcellin, lui dit-elle, après le service que tu viens de me rendre, il serait ingrat à moi de te laisser partir fâché; ne t'en va pas comme ça sans m'avoir dit une bonne parole. — Et quelle bonne parole veux-tu que je te dise? repliqua le jeune homme. Je t'aime, et tu me detestes; je veux avoir de l'espérance, et toi, tu la repousses. — Eh bien, soit! oui, tu as raison, reprit-elle, voyant bien qu'il revenait à ses dires ordinaires; oui, va-t'en, Marcellin, laisse-moi, va-t'en, adieu. — Adieu, fit Marcellin avec une voix sourde, profonde. Et il sortit sans plus rien ajouter.

La Mionette l'écouta descendre. A mesure que le bruit s'éloignait, il lui semblait que ce fût sa vie qui s'en allait peu à peu; quand elle n'entendit plus rien, elle tomba assise, la tête dans ses mains, et ses mains furent bientôt mouillées de larmes.

(La suite au prochain numéro.)

Etude de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS.

Le mardi 15 mai 1860, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur, dans une maison, sise au Pont-Fouchard, commune de Bagnaux, rue des Pauvres, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de la succession de feu M. Louis-Pierre-Nicolas LEGOUX, docteur en médecine, pharmacien-major de 1^{re} classe, attaché à l'École impériale de cavalerie, à la requête de M^{me} Legoux, sa veuve.

Il sera vendu :

Un joli ameublement de salon, table de salon, fauteuils Voltaire et autres, glaces, pendules, flambeaux, tapis, secrétaires, commodes, tables de toilette, table de salle à manger; lits, couettes, matelas, couvertures, rideaux, draps, serviettes, nappes, porcelaine, cristaux, bouteilles vides, batterie de cuisine et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0

Etude de M^e E. LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

LA PROPRIÉTÉ

DU BUISSON-PERRON

Appartenant à MM. REVELLIÈRE, Située dans la commune de Villebernier, et par extension dans celles de Saint-Lambert, Vivy et Allonnes,

Consistant en maison de maître, jardin, maison de fermier, servitudes, terres et prés; le tout d'une contenance de 28 hectares 86 ares 70 centiares.

S'adresser audit M^e LEROUX, notaire. (142)

A VENDRE

A L'AMIABLE,

En totalité ou par parties, LES

Bâtiments, Terres et Prés

Appartenant à M. Camille BOUTET,

Dans la commune de Varennes.

S'adresser à M. CHATRY, propriétaire à Bourgueil, ou à M^e DUTERME, notaire à Saumur.

M. Chatry se trouvera à Varennes, le jeudi 17 mai 1860, le dimanche 27 du même mois et les dimanches suivants, chez M^{me} Sciez, et tous les samedis, à Saumur, chez M^e Dutorme, notaire. (230)

A VENDRE

En totalité ou en trois lots,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue des Payens, n^o 22, qui servait d'habitation à M^{me} LEROUX DES ROMANS.

Cette maison se compose d'un corps de logis principal, cour, servitudes de toute espèce, parterre, jardin et serre.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (234)

A VENDRE OU A LOUER,

JOLIE MAISON

Avec beau jardin bien affrUITÉ,

Situés au Pont-Fouchard, commune de Bagnaux, rue des Pauvres.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (235)

A VENDRE

La MAISON occupée par M^{me} Pasquier, modiste, rue Saint-Jean.

S'adresser à M^e MAUBERT, huissier.

A VENDRE

1^o Le CLOS DE TERRE ROUGE, au Petit-Puy, d'une contenance de 1 hectare 36 ares 15 centiares.

Ce clos, enfermé de tous côtés, est parfaitement affié d'arbres fruitiers.

2^o Une CHAMBRE, également au Petit-Puy, avec JARDIN et une CAVE dans laquelle est un pressoir garni de ses ustensiles.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (110)

Etude de M^e Emile LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

En détail, au gré des acquéreurs,

LA PROPRIÉTÉ

DE BEAULIEU,

Appartenant à M. Desvarannes,

A 2 kilomètres de Saumur.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser à M. CHASLE, greffier de justice de paix, rue des Payens, 14, à Saumur. (210)

A VENDRE

MAISON

Située au Pont-Fouchard,

Avec cour et jardin bien affrUITÉ, joignant d'un côté M. Bournillet, d'autre côté M. Lièvre.

S'adresser à M. BOURNILLET.

A VENDRE OU A LOUER,

Une MAISON, avec JARDIN, rue du Petit-Pré. S'adresser à M. BEUROIS, place du Roi-René. (480)

A VENDRE

1^o Deux petites FERMES, commune de St-Lambert.

2^o Et le GRAND JARDIN de Nantilly, qui sera divisé au gré des acquéreurs.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

A VENDRE

UNE MAISON,

Située rue du Prêche, occupée par M. LARDÉ-HUARD.

Elle est composée de quatre pièces au rez-de-chaussée et au premier étage; deux chambres et un cabinet au deuxième étage; greniers, mansarde et cabinet; un jardin, avec soixante pieds d'arbres; pompe, lieux et bassin. (199)

CHIEN PERDU.

Il a été perdu, samedi 5 mai, un chien couchant, à poil ras, blanc et n'ayant que deux taches oranges, l'une à la naissance de la queue et l'autre à la joue. Il porte un collier au nom de M. de Vallois, propriétaire à Saumur. Prière de le remettre à son propriétaire, rue du Petit-Thouars. (238)

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON

Avec Cour et Jardin,

Rue Doucan, n^o 7.

S'adresser à M. FERBU, tailleur, rue Saint-Nicolas. (237)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

UNE AUBERGE

parfaitement achalandée.

Située sur la Levée-Neuve, commune de Saint-Lambert.

On céderait au besoin tout ou partie du mobilier.

S'adresser à M^e CLOUARD, notaire.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite ou à la Saint-Jean prochaine,

UN MAGASIN

Situé à Saumur, place de la Bilange, maison de M. ANDRÉ-LAVOY.

Ce magasin était occupé en dernier lieu par le sieur Balothé, marchand-épiciier.

S'adresser à M. ABELARD, avocat, ou à M^e CLOUARD, notaire. (223)

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON spacieuse et commode, parfaitement en état, Avec écurie, remise, galerie, deux terrasses,

Avec droit de promenade et servitudes utiles sur un vaste et beau jardin contigu.

On pourrait louer ou céder du mobilier,

Grand'rue, n^o 49.

S'adresser à M. DABURON, qui y demeure, ou à M^e DUTERME, notaire.

LIBRAIRIE de E. MILON,

rue d'Orléans, 59.

A LOUER, pour la Saint-Jean prochaine, par suite d'agrandissement des magasins, APPARTEMENTS, composés de chacun 3 grandes pièces et servitudes. (174)

A LOUER

Pour la St-Jean 1860,

UNE MAISON

Avec beau Jardin et Servitudes,

A Saumur, quai de Limoges, occupée par M. Brossay.

S'adresser à M. BESSON, levée d'Enceinte. (90)

LIBRAIRIE ET RELIURE

M. GAULTIER-BRIÈRE

Libraire à Saumur.

A l'honneur de faire savoir qu'il entreprend toutes sortes de reliures, depuis 25 centimes jusqu'à 20 et 25 francs le volume.

Toutes les reliures, même celles au plus bas prix, sont à dos brisé et s'ouvrent parfaitement bien. On peut, du reste, facilement s'assurer du genre de travail, en visitant l'atelier de reliure, qui fait suite au magasin de librairie.

M. Gaultier-Brière profite de cette circonstance pour rappeler à sa clientèle qu'il est dépositaire et correspondant des maisons Hachette, Firmin Didot frères, Michel Lévy, Garnier frères, J. Lecoffre, Morizot, etc. et qu'il est, en outre, seul dépositaire, à Saumur, des publications de la LIBRAIRIE AGRICOLE et de COLOMBIER, éditeur de musique (rue Vivienne); par ce moyen, l'acheteur ne se trouve pas forcément engagé à garder un ouvrage qu'il aurait fait venir de ces maisons et qui ne lui conviendrait pas.

ON DEMANDE, à cette librairie, UN APPRENTI pour la reliure.

REVUE DE L'ANJOU

ET

DE MAINE-ET-LOIRE

Publiée sous les auspices du Conseil général du département et du Conseil municipal d'Angers

La REVUE de L'ANJOU et du DÉPARTEMENT de MAINE-ET-LOIRE, paraît tous les deux mois, par livraisons de huit feuilles d'impression, divisées en deux parties, paginées séparément, et formant à la fin de l'année, deux volumes, l'un consacré à la publication de manuscrits et l'autre aux mémoires et travaux modernes.

Prix: 15 francs pour Angers, et de 18 francs par la poste.

ON SOUSCRIT AU BUREAU DE LA REVUE

Et chez tous les principaux libraires de Maine-et-Loire, de la Sarthe et de la Mayenne.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

A LOUER

Jolie MAISON bourgeoise, Cour, Ecuries et Remise,

Rue du Pavillon, n^o 10. S'adresser à M. MORICEAU, rue de Fenet, 36.

MAISON A LOUER

Pour la St-Jean prochaine.

Cette maison, située rue Verte, près le Champ-de-Foire, est composée de huit chambres à feu, deux celliers, cours et jardin.

La maison est fraîchement décorée. S'adresser à M. GIRARD fils, marchand de bois à Saumur. (221)

A LOUER, vaste maison, rue de Bordeaux, n^o 50, anciennement occupée par le sieur Sévin, charron. S'adresser à M. Guiot, propriétaire, rue de la Visitation, n^o 108. (156)

VENTE AU DÉTAIL

de

FOIN, PAILLE ET AVOINE.

M. BOUSSIN a l'honneur de prévenir le public qu'à partir de ce jour il fournira à toute personne qui voudra s'adresser à lui, du foin, de la paille et de l'avoine première qualité.

S'adresser chez M. Richard, aubergiste, rue du Portail-Louis. (225)

SOINS DE LA BOUCHE et CONSERVATION des DENTS

EAU DENTIFRICE DU DOCTEUR HÉNOQUE

Chevalier de la Légion d'Honneur MÉDECIN-DENTISTE, FOURNISSEUR B^{te} de S. M. L'EMPEREUR.

Médaille d'or donnée par le gouvernement.

A Paris, chez le D^r HÉNOQUE, médecin-dentiste, r. St-Honoré, 253. Maison spéciale, r. Vivienne, 41.

Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU-PLISSON, coiffeur, rue d'Orléans.